ATLAS DD en Meuse

ATLAS DES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MEUSE
VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

[Conseil Général de la Meuse]
Produire moins de déchets et améliorer leur valorisation dans les collèges

Objectif du projet :

Réduction de la quantité de déchets produits, recyclage au maximum des déchets selon leur types, afin de réduire le gaspillage, le transport et les coûts d'élimination et de maximiser la « valorisation matière ».

Contact :

Virginie BASTIDE, Mission développement durable
(Interlocutrice DD de la structure)
Co-pilote du projet :
Philippe VAUTRIN
Service Education

Coordonnées :

Hôtel du Département,
Place Pierre-François Gossin,
55000 Bar-le-Duc
Tél : 03.29.45.77.55

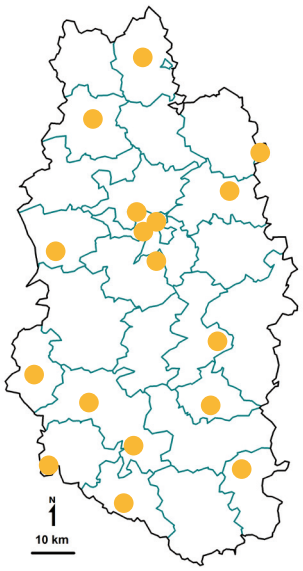

Calendrier de mise en oeuvre :

Le recrutement est en cours, l'embauche devrait avoir lieu en février 2014.

Le diagnostic sera réalisé sur l'année, le plan déchets est attendu pour le second semestre.

L'idéal serait de pouvoir mettre en œuvre certaines des actions préconisées dès la fin de l'année 2014.

Descriptif du projet :

Il s'agit d'une des actions inscrites au Plan Climat du Département adopté par l'Assemblée Départementale le 4 juillet 2013.

En dehors des enseignements sous l'autorité de l'Education Nationale, les collèges sont à la charge des Départements. Mieux connaître la production et la valorisation des déchets constitue un enjeu tant pour le Département que pour les équipes de direction des collèges. Les collèges visés en priorité sont ceux dotés d'une cantine scolaire, qui génère beaucoup de déchets fermentescibles.

L'objectif est de contribuer à la sensibilisation des équipes de direction et des personnels des collèges (et publics associés : enseignants, élèves) à la diminution du tonnage de déchets produits et favoriser le tri à la source.

A partir de 2015, les conseils généraux devront procéder au tri à la source des déchets fermentescibles produits dans leurs locaux. Cette action permet, dans une certaine mesure, d'anticiper l'application de cette règlementation.

En Meuse, la Mission Développement Durable et le service Education du Conseil général sont les pilotes de ce projet, en lien avec le service Environnement. Les différents personnels des collèges, ainsi que les élèves, seront fortement impliqués dans la démarche. Le recrutement d'une personne en service civique est prévu pour la phase de diagnostic, sensibilisation des publics et proposition d'actions.

L'objectif se décline en plusieurs actions :

- réalisation d'un diagnostic « déchets » dans les collèges : quantité et typologie

- identification des solutions de valorisation existant aujourd'hui en externe (collecte des déchets par les EPCI) et en interne (compostage…)

- réalisation d'un « plan déchets » pour chaque établissement, intégrable dans un Agenda 21 scolaire le cas échéant

- mise en œuvre du plan déchets

Ce projet est valorisé dans le Plan Climat Energie de la collectivité, qui met en avant les actions intégrant les enjeux du développement durable et en particulier ceux favorisant la transition énergétique.

Partenaires techniques et leurs rôles:

- Collèges : implication de tous les personnels dans la démarche.

- Communautés de communes : solutions nouvelles pouvant être proposées en termes de ramassage des déchets.

Montant de l'action et partenaires financiers:

Financement du poste service civique (cofinancé par l'Etat sous conditions).

Les points forts à retenir :

- L'impact du projet sur plusieurs types de publics (agents du Conseil Général, enseignants, élèves) et pas uniquement sur les agents de la collectivité.

- Une action à plusieurs niveaux pour réduire la production de déchets (achat de produits plus adaptés, moins de gaspillage, tri facilité) et une prise en charge adéquate des déchets restants.

Les difficultés rencontrées :

- Diagnostic mené sur plusieurs établissements en même temps, d'où une multitude de personnes ressources, qui n'en sont pas tous au même point de réflexion.

- Périodes de vacances scolaires à prendre en compte pour réaliser le diagnostic (personnels des collèges absents à ces périodes).

Évaluation de l'action :

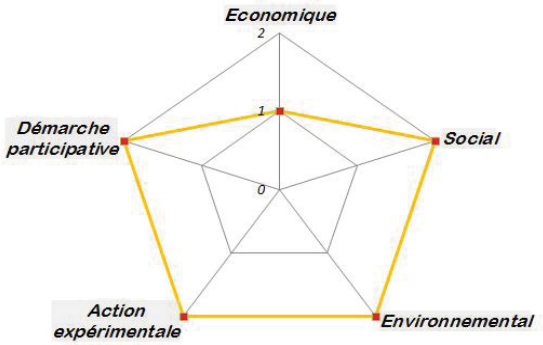

Ressources nécessaires :

	+	++	+++
Temps de l'action			
Complexité de mise en œuvre			
Besoin financier			